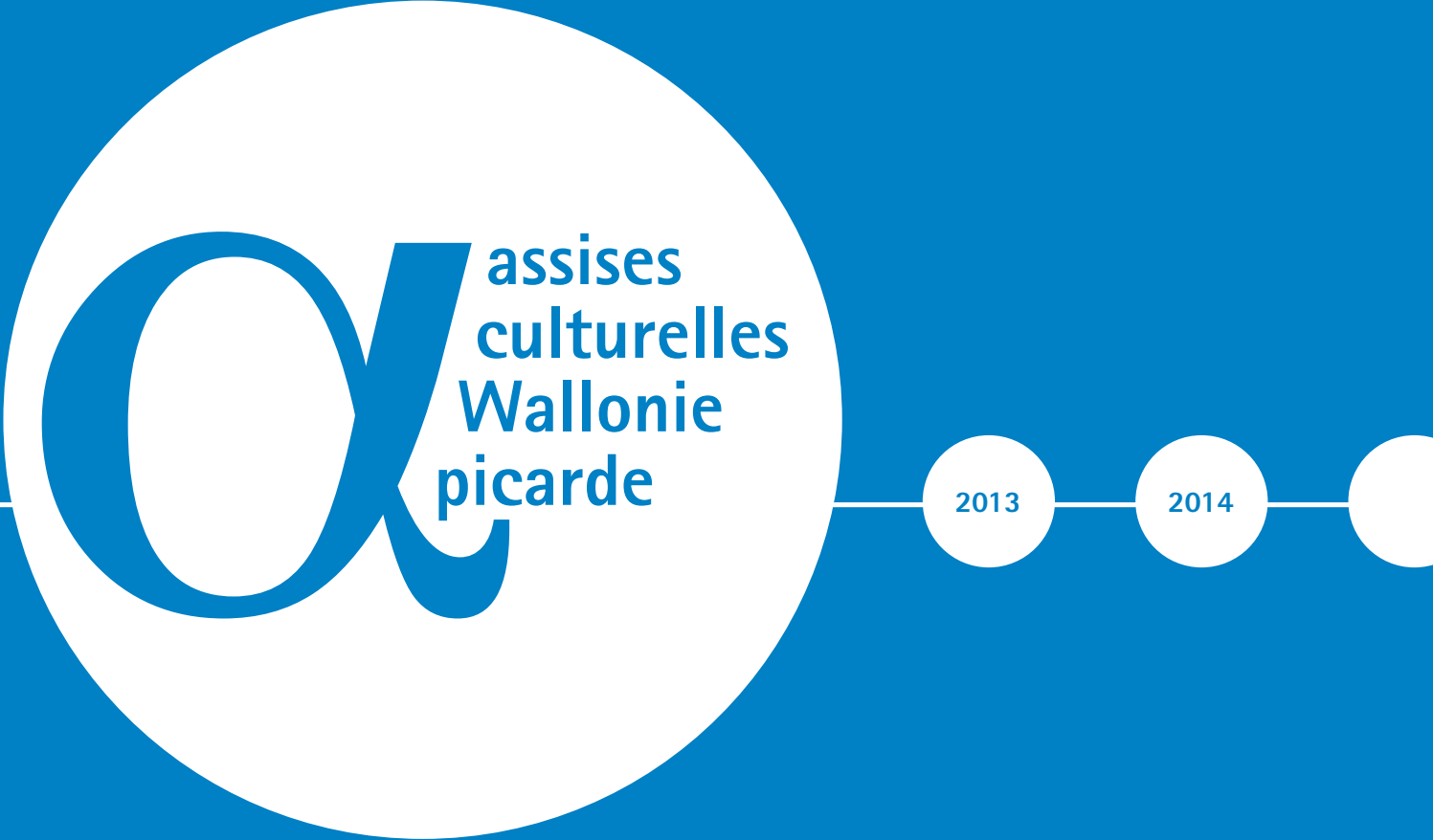


SYNTHÈSE DES TABLES DE RÉFLEXION

12 JUIN 2013



α assises
culturelles
Wallonie
picarde

2013

2014

INTRODUCTION :

Le 12 juin 2013, dans la foulée des éclairages et analyses apportés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Agence culturelle a lancé une réflexion autour de différents enjeux, tous en lien avec le développement culturel de la Wallonie picarde.

La journée s'est construite autour de trois objectifs... :

- Comprendre et analyser la Wallonie picarde culturelle d'aujourd'hui notamment via l'analyse issue des Assises du développement culturel territorial de la Ministre de la Culture (www.culture.be) ;
- Consolider les rôles et missions de l'Agence culturelle de Wallonie picarde (www.assiseswapi.jimdo.com) ;
- Imaginer et développer la Wallonie picarde culturelle de demain, notamment en proposant des axes/chantiers prioritaires à intégrer au Projet de Territoire de la Wallonie picarde (pour ce projet, voir www.wapi2025.be).

...Et en deux temps forts :

- Le premier a vu se succéder différents intervenants lors d'une séance de présentations et des débats en auditoire. C'était l'occasion pour les participants d'avoir un rappel des données présentées lors des assises culturelles de la Ministre de la Culture (par V. Bertholet – Service général d'inspection de la culture) et d'écouter une synthèse des résultats de la recherche menée par l'UCL-Mons en partenariat avec Culture.Wapi sur le thème « Initier une stratégie de développement par la culture en Wallonie picarde » (par F. Leloup – professeur en Sciences Politiques à l'UCL-Mons). Ces présentations ont servi de rampe de lancement à un débat avec le public, animé par P. Hullebroeck, et face à un panel composé de C. Stilmant (Service d'inspection), M. Guérin (OPC), R. Debruyne (Président de Culture.Wapi) et F. Leloup (UCL-Mons).
- Le deuxième temps fort était consacré aux participants qui ont eu l'occasion au travers de 3 ateliers distincts d'exprimer leurs points de vue.

Dans ce document se trouve la synthèse de l'ensemble des productions des 3 ateliers des assises culturelles initiées par Culture.Wapi. Elles ont été légèrement retravaillées pour éviter les redondances mais la synthèse se veut néanmoins exhaustive. Pour rappel, les questions soumises lors des ateliers aux participants ont été construites autour de trois objectifs cités plus haut.

A la suite de ces synthèses, se trouve une tentative d'interprétation des résultats, mais cette « synthèse de la synthèse » ne peut en aucun cas remplacer le travail d'appropriation, de réflexion et de production qui se déroulera dans les mois qui suivent avec la participation des acteurs de Wallonie picarde à des groupes de travail, des temps forts ou d'autres actions qui seront mises en place par l'Agence culturelle de Wallonie picarde.

Réflexion sur les hypothèses formulées dans le cadre des Assises du développement culturel territorial de la Fédération Wallonie-Bruxelles

FICHE SYNTHETIQUE

Le premier groupe de réflexion a réalisé une analyse AFOM de la Wallonie picarde au travers des 4 axes d'analyse classique (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces).

Q1. Les participants aux assises ont relevé six atouts sur lesquels s'appuyer pour le développement culturel de la Wallonie picarde :

- La position géographique. C'est une porte d'entrée vers les métropoles avoisinantes (Bruxelles, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai,...). Elle définit en partie l'identité de la région et cette identification est aussi en marche en dehors de la Wallonie picarde.
- Les qualités (humaines) intrinsèques au territoire. Ces qualités sont une richesse spécifique (parmi celles-ci : l'accueil, le volontarisme, la convivialité communicative, le folklore, la langue picarde, la qualité de vie et l'accessibilité des élus) ;
- Les ressources créatives. Elles s'expriment autour d'un vivier de créateurs (artistes professionnels et amateurs), de producteurs, de bénévoles pas encore suffisamment reconnus.
- Le patrimoine (naturel et reconnu UNESCO) ;
- Les associations structurées. La Wallonie picarde a l'avantage de pouvoir s'appuyer sur des structures fortes (les écoles d'arts, le tissu associatif, les médias locaux, une bibliothèque encyclopédique à vocation régionale, les instances fédératives – « Conseil de Développement », « IDETA », « Culture.Wapi », « l'Eurométropole »,...- de la Wallonie picarde,...), qui travaillent avec stabilité (plan quinquennal pour certains opérateurs) et qualité ce qui ouvre des possibilités de travail à long terme.
- Les réseaux existants. « On ne part pas de rien » ! Il existe de nombreuses initiatives bien réparties sur le territoire et déjà une certaine habitude de travailler ensemble. Cela constitue une première étape pour la coordination des diversités, le regroupement des pratiques, les échanges, etc. Il existe une « plateforme » pour travailler sur des enjeux communs (tout en gardant son identité propre – le pays vert, le pays blanc,...- ; enrichissement mutuel des villes).

Q2. Les participants ont listé cinq faiblesses qui entravent le développement culturel de la Wallonie picarde :

- La faiblesse de certains réseaux. Interne à la Wallonie picarde : il y a encore une trop grande polarité, des concurrences entre les sous-territoires, les communes (ex. : 2 maisons du tourisme) ; les différents « secteurs » sont encore trop cloisonnés ; il manque de plateformes d'échange, de coordination,... Externe à la Wallonie picarde : La Wapi n'est pas suffisamment prise en considération au niveau des instances décisionnelles (Wallonie, Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique) et certains déplorent encore et toujours le cloisonnement politique et administratif entre la Wallonie et la FWB.
- Problème de mobilité (manque de réseau de transport et de liens entre eux) entre les cités et le rural, entre la Wapi et Eurométropole.
- Manque d'information/communication. Faiblesse des outils de communication (absence d'information sur les possibilités de financement, communication externe peu efficace, pas de who's who de la culture en Wapi,...) et manque d'événements à caractère international.

- Manque de ressources (im)matérielles. Globalement de nombreux manques en moyens humains, financiers et en infrastructures sont énumérés par les participants (pour les arts vivants, la création, No Télé, les maisons de jeunes, etc.). On épingle le fait que les budgets ne sont pas bien répartis dans le temps (penser sur le long terme pour pérenniser les projets) et qu'il existe des disparités entre les communes. Il manque aussi de Hautes Ecoles et d'écoles en immersion.
- Affirmer/dépasser une certaine vision. En d'autres mots, les participants ont souligné quelques problèmes d'image (« positive et créative ») pour la Wallonie picarde dû notamment au fait qu'on est trop focalisé sur le passé, sur ses propres projets, son folklore et qu'on ne va pas voir ailleurs ce qu'il se passe. Cela se traduit par un manque d'esprit d'ouverture vers l'extérieur (la Flandre, les métropoles environnantes). A contrario prendre conscience de ses qualités (reconnaître la ruralité de notre région au sein du domaine culturel) pourrait endiguer la « fuite des cerveaux » de notre région.

Q3. Selon les participants, huit opportunités peuvent contribuer à renforcer le secteur culturel de Wallonie picarde :

- Une opportunité « politique » à saisir (capitaliser sur la personnalité politique Rudy Demotte, les prochaines élections fédérales, régionales et européennes).
- Une opportunité « législative ». De nouvelles missions sont ou seront assignées par décret aux bibliothèques, aux centres culturels et devraient susciter des partenariats. A cela s'ajoute la nouvelle programmation Interreg et la concrétisation à venir de l'accord culturel Wallonie-Flandre. Ces événements constituent des opportunités pour mettre sur pied de nouvelles façons de faire.
- Une opportunité « événementielle » au travers de Mons 2015 (ou de la Métropole culture 2018) de réaliser un véritable travail territorial.
- Une opportunité via les « structures existantes » telles que le Conseil de Développement ou Culture.Wapi d'avoir des espaces de dialogue et de construction des projets.
- Des problématiques mondiales porteuses d'opportunités. En d'autres mots, la crise est source de changement et de remise en question et aussi matrice de nouvelles démarches dont la culture pourrait bénéficier.
- L'identité Wapi comme opportunité. Le folklore, la langue, les produits du terroir, la convivialité, le patrimoine de qualité, la richesse de la diversité, le passé industriel et social, la région très créative et accueillante, les influences de la Flandre, de la France sont autant d'éléments qui constituent et développent une identité territoriale sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour encourager le réseautage.
- L'opportunité « géographique ». La Wallonie picarde se situe à un carrefour culturel extraordinaire (position transfrontalière et inscription dans l'Eurométropole). De même, que l'Escaut, les cités-dortoirs sur des lignes de mobilité, le cadre de vie « vert », le contraste rural/petites villes sont des atouts géographiques à transformer en opportunité pour le développement culturel de la Wapi.
- Le secteur de la formation vecteur d'opportunité. Le personnel culturel doit se saisir de l'opportunité des formations pour améliorer ses compétences. Les programmes scolaires devraient être en lien avec le domaine de la culture. Enfin, les universités et Hautes Ecoles (pôle lillois – St-Luc – Beaux-Arts – recherche) devraient être plus démarchées par le secteur culturel.

Q4. Il y a quatre craintes (ou doutes) principales quant au processus du développement culturel territorial initié avec les Assises de la FWB.

- Crainte de la perte d'identité / de la culture dominante. Ces craintes sont concentrées essentiellement sur 3 thématiques : culture en tant qu'outil économique, culture en tant qu'outil politique et culture sans éducation permanente. Les participants insistent sur la diversité, que chacun puisse garder des spécificités tout en s'inscrivant dans un projet de territoire et des réseaux en lien avec celui-ci. Ils soulignent l'importance de travailler ensemble (notamment avec les hommes politiques, les entrepreneurs,...) pour co-construire plutôt que de se faire imposer des projets sans rapport avec les missions des opérateurs culturels.
- Ecart entre discours (politique) et réalité (de terrain)/concrétisations. Au delà des discours que restera-t-il de ces assises où il manquait certainement des acteurs politiques et économiques ? Comment les idées et projets émis remonteront jusqu'aux organes décisionnels ? Il y a de nombreuses bonnes intentions mais sans financement les gens retournent à leur quotidien sans pour autant voir de réalisations concrètes.
- Crainte d'une mauvaise répartition des moyens entre les grands et les petits centres culturels, peur que les grandes villes (Tournai/Ath) tirent la couverture à elles et n'arrivent pas à jouer le jeu de la Wallonie picarde.
- Doutes à propos de Culture.Wapi. Les participants sont des acteurs du projet de Culture.Wapi ; les assises ont-elles été mises sur pied pour analyser le travail de l'Agence plutôt que de réfléchir à l'avenir culturel de la région ? L'Agence est un outil de concertation et d'échange mais pas plus.

Concrètement, quels thèmes privilégier pour continuer le débat?

- Travailler sur les thèmes de l'information et de la communication. D'une part, avoir accès à l'information : disposer d'une liste mise à jour (un who's who) des opérateurs culturels de Wallonie picarde, des synthèses des assises et des groupes de travail,... D'autre part, avoir un agenda culturel partagé (qui valorise les productions sans hiérarchie). Enfin, réfléchir aux outils à mettre en place : quelle stratégie de communication pour valoriser les productions culturelles en dehors du territoire (par ex. dans les médias nationaux) ? Quels outils de communication imaginer pour mettre en réseau les événements culturels ? Par quels moyens favoriser l'échange d'information entre acteurs (les bonnes pratiques, l'innovation,...) ?
- Travailler à une politique culturelle (multi-acteurs/multi-niveaux). Comment mettre en perspective tout ce qui est lié aux événements (par rapport à un travail de fond) et aux retombées éventuelles de ceux-ci sur le territoire ? Quelle articulation entre les deux ? Par rapport aux deux modèles (« attractifs » et « participatifs »), comment travaille-t-on sur ceux-ci afin de les optimiser sur le territoire ? Que fait-on pour les artistes locaux (quel statut, quel soutien) ? Quelle place pour la démocratie participative au sein de la gouvernance culturelle ? La Wallonie picarde doit-elle être un territoire d'expérimentation pour l'accord culturel Wallonie-Flandre ? Comment la culture contribue au développement social ? Comment assure-t-on la pérennité du secteur associatif (la relève, l'engagement, les jeunes) ? Quels sont les sources de financement de la culture (investissements, prêts, etc.) ? Comment assurer un développement culturel dans les communes où il n'y en a pas ? Toutes ces questions sont autant de sujets à débattre, à affiner et à inscrire au sein d'une stratégie commune (s'il y a consensus sur le fait d'en élaborer une) pour ensuite être défendues auprès des différents acteurs du territoire et des instances régionale et communautaire.

- Travailler sur les réseaux en Wallonie picarde. Que faut-il mutualiser ? Comment coordonner les pratiques artistiques amateurs de la région ? Comment favoriser la participation des jeunes au sein des CEC et des centres de jeunes ? Comment coordonner l'ensemble de l'offre culturelle ? Comment mettre les différentes institutions autour de la table pour défendre un projet culturel commun ? Quelles formations proposer pour améliorer la compétence des acteurs culturels ? Comment améliorer les collaborations suivantes : entre acteurs d'un même village autour d'un projet commun ; entre des acteurs socio-économiques, touristiques et culturels ? Quels liens proposer entre culture et patrimoine ? Comment favoriser les rapports avec la France et la Flandre ?
- Travailler sur l'identité. Quels sont les marqueurs du territoire, les points de convergences, les spécificités reconnues par tous sur lesquels s'appuyer pour bâtir des projets culturels qui ont du sens et qui vont toucher d'avantage les gens ?
- Travailler sur les publics. Comment faire en sorte que les événements de la région drainent des publics intérieurs et extérieurs à la région ? Faut-il établir une liste différenciant les événements qui drainent un public extérieur des événements se concentrant sur un public local ? Cela pose ici aussi la question des réseaux : comment travailler ensemble pour élargir le public ? Est-ce que les publics des villes et les ruraux sont différents et comment les prendre en compte ? Cela implique un travail de médiation et pose la question de l'accès à la culture pour tous. Quelles actions proposer pour aller à la rencontre des publics (descendre dans la rue) ?
- Définir et valider le rôle de Culture.Wapi. Agence de coordination des événements (pour éviter des télescopages) ? Comment adapter le rôle de l'Agence en fonction des nouveaux décrets ? L'Agence doit-elle prendre position ?

Réflexion sur le rôle, les missions et les ambitions de l'Agence culturelle de Wallonie picarde Culture.Wapi

FICHE SYNTHETIQUE

Le deuxième groupe a concentré ses réflexions sur les services attendus, les enjeux à traiter prioritairement, les incitants et les freins à devenir membre ainsi que les points faibles actuels de l'Agence Culture.Wapi.

Q1. Les participants sont principalement en attente de cinq types de services de la part de l'Agence.

- Centraliser la communication. Notamment, en proposant un agenda, un répertoire des organismes culturels, une plateforme pour échanger des moyens matériels/immatériels ; et en valorisant les projets culturels de Wallonie picarde à l'intérieur et à l'extérieur du territoire.
- Mise en réseaux et rencontres physiques. L'Agence pourrait s'atteler à créer un réseau de bénévoles/de stages d'étudiant (et gérer l'offre et la demande), organiser des rencontres physiques entre opérateurs et gérer une mutualisation des ressources culturelles.
- Bureau d'orientation et d'accompagnement des projets. On attend que l'Agence soit un relais juridique, fournisse une aide pour la coopération au niveau local, national et international, soit un relais d'information sur les possibilités administratives et financières avec éventuellement une aide au montage et au suivi administratif des dossiers en collaboration avec les opérateurs. L'Agence devrait aussi proposer une aide logistique ou des services de secrétariat social.
- Analyse prospective sur les mutualisations possibles à l'échelle du territoire ;
- Lobby culturel auprès de certaines instances décisionnelles et financières, et faire remonter les informations, les demandes ;

Q2. Les participants ont déterminé 3 enjeux prioritaires à traiter par l'Agence.

- L'enjeu du décloisonnement, l'Agence doit s'adresser à tout le monde. Tous les acteurs ne se connaissent pas assez bien, l'Agence devrait mutualiser certaines données et les rendre disponibles pour tous (données d'analyse, opérateurs, artistes,...). Il y a des transversalités à imaginer entre secteurs (social, artistique, éducation), l'Agence doit jouer un rôle d'ensemblier et ne doit pas seulement s'adresser aux opérateurs reconnus (peut-être même donner la priorité aux acteurs non subventionnés). Ce rôle est rendu compliqué parce que les opérateurs ont des statuts et des objectifs différents : comment trouver une vision, une base commune ?
- L'enjeu du relais politique et du lobbying. Il faut sensibiliser le monde politique à la culture parce qu'il a de nombreux rôles à jouer. Comment garder la culture locale en lien avec un projet global de territoire ? Comment prendre en compte les bassins de vie avec ses particularités et ne pas favoriser un sous-territoire par rapport à un autre ? Il faut insister sur les spécificités du territoire plutôt que de créer des concurrences au risque de louper le développement de notre région au profit d'une autre. L'Agence doit jouer un rôle de relais afin de mettre en vitrine le terreau culturel
- et attirer l'attention des hommes politiques sur des problématiques tels que la circulation des publics et artistes au sein de la Wallonie picarde.
- L'importance de « concrétiser ». Les participants craignent qu'enchaîner les discussions sans voir d'actions concrètes essouffle la motivation (ex. : travailler à l'image de marque et l'identité de la Wallonie picarde en créant des labels « produit de Wallonie picarde »).

Q3. Les participants ont dénombré quatre raisons qui pourraient inciter un opérateur à devenir membre de Culture.Wapi.

- Il semble prioritaire de clarifier ce qu'on attend d'un « membre » : qu'est-ce qu'un membre de l'Agence à l'Assemblée générale et/ou au Conseil d'administration (ses rôles, ses missions, ses devoirs) ?
- Culture.Wapi devrait programmer des rencontres physiques, être un lieu d'écoute afin de faire collaborer les territoires, les acteurs (de tous bords). Cette étape est un préalable pour que les acteurs se connaissent et développent des projets entre eux. Ce lieu de rencontre doit rester ouvert à d'autres territoires.
- Information et communication : avoir accès à des services mutualisés peut inciter les opérateurs à devenir membre (des répertoires, des inventaires, une aide dans les démarches administratives, une aide au montage de projet,...). L'Agence devrait aussi travailler à la valorisation de l'ensemble des projets du territoire.
- Enfin l'Agence devrait concrétiser plus d'actions et de projets. Pourquoi pas en proposant un thème fédérateur ?

Q4. Les participants ont souligné six points faibles actuels de l'Agence.

- Problème de lisibilité et de visibilité. Quelles sont les priorités de l'Agence ? Les missions sont encore floues, certains regrettent le manque de rapport, de visibilité sur ce qui est accompli par l'Agence. A force de mettre tout à la sauce Wapi, il y a une certaine confusion, ce qui nuit à la visibilité du projet de territoire et de l'Agence. Divers : considérée comme trop « tournaisienne », l'Agence est dans un zoning non-accessible en transport en commun ce qui est en opposition avec le développement durable (incohérence du discours).
- Doute sur le positionnement, l'indépendance et la crédibilité de l'Agence. Quelle est la crédibilité de l'Agence auprès des instances politiques (ex. : des communes) ? Les participants estiment que l'Agence est trop dépendante et tournée vers le monde économique sans réel pouvoir de décision (et pas assez culturelle). De nombreux participants pensent que l'Agence est trop dépendante du politique et d'IDETA, qu'elle n'est pas vraiment autonome et que ses objectifs sont déterminés par IDETA et la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Manque de concrétisation. Les participants estiment que le travail actuel de l'Agence n'est pas encore marqué par suffisamment de concrétisations (réseautage inexistant ou peu vivant, trop peu de relations avec les opérateurs de tout le territoire, peu de projets fédérateurs, pas assez d'outils mis à disposition des opérateurs, disparition des petits-déjeuners alors que des formations pourraient être organisées en Wallonie picarde).
- Manque de ressources (humaines,...). Les participants sont conscients du fait que le personnel est insuffisant au regard des missions ce qui pose la question du financement de l'Agence : est-il suffisant ?
- Problème d'outils de communication. Avec un site Internet pas assez opérationnel, de nombreuses lacunes sont soulignées par les participants : agenda global inexistant, pas d'inventaire des ressources du territoire (répertoires,...) ni d'interactivité pour l'actualisation des données, plus de bulletins d'actualité ni de communication pour les opérateurs de ce qui existe et de ce qui se fait.
- Pas assez de lobbying. Les participants regrettent que les acteurs politiques locaux ne s'investissent ni pour la stratégie globale du territoire ni pour la culture : Culture.Wapi pourraient plus les solliciter !

Concrètement, quels thèmes privilégier pour continuer le débat?

- L'étude des publics. Quelles pratiques artistiques participatives entre population et artistes ? Comment favoriser la mobilité des publics ? Avant tout, on pourrait mettre en place un système de collecte des données afin de pouvoir étudier les publics.
- La place et le rôle de la Culture. Avoir une réflexion partagée du territoire, sensibiliser à la culture dans les écoles en Wallonie picarde. Plus précisément, les questions suivantes pourraient être traitées sur ce thème : Culture de masse ? Culture et entreprise ? Culture et environnement ? Culture et social ? La place des cultures non-dominantes / émergentes, comment créer des ponts avec d'autres opérateurs pour que la culture dominante s'interroge sur d'autres formes d'art ?
- Le décloisonnement / la mise en réseau. Comment réseauter les pratiques amateurs du territoire ? Comment reconnaître les réseaux existants ou les opérateurs qui font du lien (par exemple : quel est le positionnement des Centres culturels par rapport aux associations ou à la population) ? Comment réaliser une concertation des opérateurs (non reconnus, plus modestes, hors centres culturels) ? Comment mettre en place une billetterie globale à l'échelle de la région ? Les participants soulignent le rôle que doit tenir Culture.Wapi pour favoriser l'accès à des répertoires actualisés et actualisables, l'échange de compétences à travers les différents métiers et d'une manière générale fournir des moyens de communication entre organismes culturels (idée de plateforme).
- Les financements et l'emploi culturel. On pourrait mettre sur pied des groupes de réflexion sur la gratuité de l'accès à la culture, le financement global des institutions culturelles, sur l'emploi culturel (notamment les modes de financement alternatif, les « incubateurs » existants ou à mettre en place pour aider la création) ou encore sur la professionnalisation autour des droits du travail/l'actualité sociale/la gestion,...

Réflexion sur la réécriture du volet culturel du projet de Territoire de Wallonie picarde FICHE SYNTHETIQUE

Le troisième groupe de participant avait pour mission de soumettre un maximum d'idées de projets à inscrire dans le volet culturel du projet de territoire, de faire des liens entre le volet culturel et les autres volets du projet de territoire, de déterminer les enjeux à inclure dans le volet culturel du projet de territoire et de proposer un fil conducteur qui favoriserait la cohérence entre les projets culturels et les opérateurs culturels.

Q1. Cinq types de projets ont été proposés par les participants.

- Inscrire des projets sur l'architecture tels que la mise en valeur de l'architecture innovante et créatrice, (par ex. par la mise en valeur de quartier).
- Penser ou repenser la politique événementielle de la région. Une politique pourrait être d'identifier certains événements qui seraient soutenus par l'ensemble des opérateurs avec pour ambition de les déployer sur l'ensemble des lieux du territoire. Peut-être faut-il favoriser des formules mixtes qui allient visite touristique et action culturelle ? Après l'événement « Mons 2015 », on pourrait retenir le meilleur et le pérenniser grâce aux artistes locaux, aux artisans et au patrimoine de la région.
- Inscrire des projets d'aide à la création, d'aide à l'artiste (particulièrement les jeunes créateurs - mais pas seulement) qui favorisent par exemple l'émergence de créations réalisées par des opérateurs issus de différents secteurs (décloisonnés) tels que la mise à disposition de lieux de résidence, d'avoir un pôle de création commun ou encore des projets tels que « Innovons en Wallonie picarde ».
- Inscrire des projets de rencontres « physiques ». Cela pourrait se traduire par l'inscription d'un temps fort où les fabriques culturelles et les résidences seraient ouvertes pour présenter leurs productions ou encore par l'organisation de rencontres « structurées » (par ex. mettre sur pied un Forum des projets de Wallonie picarde).
- Inscrire des projets qui dépassent les frontières afin d'intensifier les contacts transfrontaliers avec les villes proches (Douai, Arras, Valenciennes, Lille, etc.). La Wallonie picarde pourrait se positionner comme une région d'accueil culturel international (des boursiers, des créateurs) et faire en sorte de le faire savoir !

Q2. Les participants ont proposé principalement trois moyens de faire des liens entre le volet culturel et les autres volets du projet de territoire.

- Créer du lien par des espaces de « rencontres » égalitaire. Selon les participants, il faut soit créer de nouveaux lieux de rencontres, soit améliorer les lieux de rencontres existants comme les Forum du CHOQ ou encore le Conseil de Développement. Les participants souhaitent que la culture soit mieux représentée, que chacun puisse s'exprimer de manière égalitaire.
- Apprendre à se connaître par la communication/la valorisation (multiples façons). Il est nécessaire de reconnaître, d'identifier et d'exprimer les différences entre chaque partenaire, il faudrait valoriser les réseaux et les interactions existantes ce qui devrait aplanir les réflexes de protection et mieux reconnaître l'intérêt de collaborer. S'il existe des assises ou des réunions correspondantes dans d'autres domaines, il devrait y avoir des mises en commun.

- Faire des liens par des projets décloisonnés. Notamment en proposant des projets communs avec le domaine du social (ex. articulation avec les Plans de Cohésion Sociale), le domaine de l'enseignement (en stimulant l'investissement de la part des Hautes Ecoles). Ce type de projet constitue une belle vitrine pour l'ensemble des partenaires et devrait être valorisé.
- Autre : Désigner quelqu'un qui puisse gérer l'offre et la demande.

Q3. Les participants ont déterminé 5 enjeux à inscrire dans le projet de territoire de la Wallonie picarde.

- Identifier et reconnaître le territoire dans sa diversité. Cela passe par une identification plus précise des bassins de vie, des bassins culturels, une reconnaissance et une analyse des différentes réalités du territoire.
- Affirmer le caractère « ouvert » de la Wallonie picarde. Cela signifie la prise en compte des dynamiques des métropoles environnantes, comprendre et décrypter ce qui s'y fait afin de s'en inspirer. L'ambition est de désenclaver la Wallonie picarde au sein de la Wallonie, d'avoir une identité culturelle sans tomber dans l'isolement. Une proposition serait de travailler sur un modèle plus attractif (proposer des services hôteliers en suffisance, communiquer à l'international, mettre en valeur les artistes, les ressources de la région).
- Inscrire le principe de transversalité comme principe de base pour la réalisation de projets en Wallonie picarde. Le développement passe par le renforcement des liens entre la culture et d'autres secteurs (structures sociales, acteurs touristiques, entreprises), et ce avec pour objectif de stimuler la créativité. Les participants soulignent aussi les efforts de transversalité à faire entre les services de la Région Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Reconnaître, dans le projet de territoire, l'importance de la culture et de ses opérateurs par et au même titre que les milieux économiques et politiques. Conscient de sa valeur, l'ensemble des acteurs du territoire devraient en assurer la promotion et le lobby auprès des instances subsidiaires.

Plus concrètement, l'enjeu de ses assises est d'obtenir une synthèse utilisable pour pouvoir s'en inspirer et travailler à l'avenir de la culture en Wallonie picarde.

Q4. Sur la question du « fil conducteur »/ « thème fédérateur », les participants sont partagés entre proposer des thèmes ou proposer des moyens à mettre en place pour arriver à en déterminer un qui fasse consensus.

- En ce qui concerne les moyens à mettre en place, deux sont principalement cités : privilégier la mise sur pied de rencontres thématiques pour améliorer la connaissance des partenaires et favoriser les synergies, et améliorer le partage d'information notamment au travers de meilleurs outils de communication (centralisés et pas en concurrence sur le territoire), des outils qui reprendraient des listings accessibles à tous (par catégorie de partenaires), la réalisation et le partage des évaluations sur ce qui est réalisé (ce qui permettrait d'aiguiller les projets futurs sur des thématiques qui « fonctionnent » et en faire des thématiques communes), la rédaction d'une charte de communication commune qui baliserait la communication vers l'extérieur et déterminerait nécessairement quelques principes fédérateurs. Certains ont aussi proposé la création d'infrastructures comme moyen pour fédérer.

- En ce qui concerne les thèmes fédérateurs déjà identifiés (pré-existants ?), il semble important que ceux-ci ne conduisent pas vers de l'uniformisation mais contribuent à stimuler la créativité. En voici quelques exemples : l'aspect participatif pour toucher les publics, le textile, la bière, les géants, 14-18, la pierre, les cimetières, les fanfares, les voies d'eau, l'art dans le paysage

Concrètement, quels thèmes privilégier pour continuer le débat?

Les propositions émises par les participants peuvent être regroupées en 9 thèmes différents :

- Les publics : Comment mettre en place une analyse de l'offre et de la demande des publics et des non-publics ?
- Le marketing culturel et la communication. Agenda commun, mise en commun des données, assurer le rayonnement vers l'extérieur via une communication coordonnée : qui prend en charge ces questions et avec quels moyens ?
- Les infrastructures. Quelles infrastructures, quels matériels mettre en commun ? Quelles nouvelles infrastructures faut-il mettre en place et où ? Qui doit veiller à une juste occupation des infrastructures et sur base de quels critères ?
- La professionnalisation de la culture. Comment alléger le travail administratif des petites structures? Comment réduire l'écart entre exigence de professionnalisme et moyens réduits des petites structures ? ;
- L'éducation permanente. Comment rapprocher l'enjeu de l'éducation permanente des centres culturels avec ceux des associations d'éducation permanente ? De nombreuses questions sur l'interculturalité, les identités, la participation et sur le rôle de l'éducation permanente doivent être débattues.
- Le patrimoine mobilier. Comment sauvegarder les spécificités de la région (tapisserie, géants, marionnettes, collections des musées ? Le patrimoine, ce n'est pas uniquement des bâtiments.
- La coordination de la programmation culturelle. Comment éviter le chevauchement des activités ?
- L'art contemporain. Quelle place et quelle dynamique en Wallonie picarde ?
- Les dynamiques sous-territoriales. Ne faut-il pas arriver à des coordinations sous-régionales avant de se concerter à l'échelle de la Wallonie picarde ? Suivant la même réflexion, est-ce que chaque secteur ne devrait pas se coordonner avant de tenter de réunir différents secteurs ?

TENTATIVE D'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

A la lecture de l'ensemble des contributions ci-dessus, plusieurs tendances se dégagent systématiquement et indépendamment du niveau de questionnement.

Premièrement, si on compare la synthèse des assises de 2007 au contenu des assises de 2013, ce qui frappe le plus est la présence à tous les niveaux du concept de « mise en réseau ». C'est une étape plus loin que le « décloisonnement » tel que discuté en 2007. La réflexion n'est plus sectorielle mais globale. Plus important, il semble aujourd'hui que les participants considèrent la mise en réseau, les collaborations, la coordination, la mutualisation des moyens comme une solution possible aux difficultés chroniques que rencontre le secteur culturel. Reste cependant à déterminer la manière d'y parvenir (un thème fédérateur, des infrastructures communes,...).

Deuxièmement, il apparaît que le « développement culturel futur de la Wallonie picarde » devra rapidement se traduire par des actions concrètes. Cette tendance s'exprime actuellement essentiellement comme une faiblesse ou une menace pour la Culture en Wallonie picarde. Les participants sont bien conscients qu'il y a des choses qui se font mais le manque de visibilité de ces actions influe négativement sur la motivation et la crédibilité de la Wallonie picarde de se saisir de la problématique culturelle.

Parmi ces « concrétisations » attendues, il y a la poursuite de la réflexion entamée lors des assises avec pour objectif de déterminer une position commune sur une série de thématiques (voir infra). Ce n'est pas dit directement mais ces réflexions contribueront d'une certaine façon à l'élaboration d'un document cadre (« politique culturelle » ?) qui se déclinera nécessairement en orientations pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, en projets concrets au sein du volet culturel de la Wallonie picarde et en missions pour l'Agence culturelle.

Au nombre des actions à mettre en place rapidement, de nombreux commentaires ont concerné la faiblesse ou le manque d'outils de communication « centralisés ». Cette tendance exprime la relation suivante : plus d'information, de valorisation de qui se fait est égal à plus de reconnaissance, ce qui conduit à plus de collaboration. Si cette équation n'est pas fondamentalement vérifiable, l'absence de ces outils joue a priori en défaveur du développement culturel de la Wallonie picarde (et aussi de la visibilité de l'Agence culturelle). A noter que la nature de ces outils est subdivisée en deux types : d'une part, des échanges d'information directs (par des rencontres physiques) et d'autre part, des échanges d'information indirects (par l'accès en ligne à une série de données). Des échanges au sein d'un secteur, entre plusieurs secteurs avec un accès à des bases de données.

Troisièmement, parmi les thèmes évoqués, la question des publics apparaît comme un thème transversal à tous les niveaux.

En plus des « thématiques » citées ci-dessus, celles-ci reviennent fréquemment : la professionnalisation, le financement, l'emploi, les infrastructures, le rôle et la place de la culture, le patrimoine mobilier (les spécificités, l'identité du territoire) et immobilier. De nombreuses questions viennent expliciter ces thématiques, il faudra cependant déterminer quels interlocuteurs mettre autour de la table pour les traiter efficacement.

Les sujets exprimés lors des assises témoignent de l'ampleur de travail à accomplir mais aussi de la cohérence qui se retrouve tout au long des ateliers. Peu importe finalement le niveau auquel on avait demandé aux participants de réfléchir. Il existe donc un consensus large sur les thématiques à traiter et c'est sans aucun doute un des premiers acquis de ces assises sur lequel baser la suite du travail.